



# PROCÈS-VERBAL

COMITE SYNDICAL  
Séance du 10.04.2025

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, les membres du Comité syndical se sont réunis en séance publique dans la salle du Conseil Municipal de la mairie d'Alleins sur convocation en date du 03 avril 2025.

Présents : ADRAGNA Sandrine, BRONDOLIN Christian, CHANU Jessica, GRANGE Philippe, GUEZOU Eric, INSERGUET Thierry, REYBAUD Anne et WIGT Yves.

Absents excusés : BOYER Mylène, FAURE Nathalie, GUY Ghislaine, GENTE Hélène et NERVI Christian.

Procurations : GUY Ghislaine à BRONDOLIN Christian et NERVI Christian à INSERGUET Thierry.

---

Secrétaire de séance : Madame CHANU est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Monsieur Philippe GRANGE, Président, prend la présidence de cette séance de Comité Syndical et annonce que cette dernière est ouverte à 18h45. Il vérifie que le quorum est atteint.

Il précise que Madame ADRAGNA Sandrine ne peut pas prendre part aux votes car suppléante.

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal de la séance du 18 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président débute la séance en souhaitant la bienvenue à Mme CORSARO Nathalie, directrice du SIVU Collines Durance depuis le 01 mars 2025 et lui laisse la parole pour qu'elle puisse se présenter à l'ensemble des membres présents.

Il précise que, compte tenu du débat sur les orientations budgétaires prévu à l'ordre du jour, les rapports seront présentés dans le désordre.

### **Rapport N°3 : Rapport sur les orientations budgétaires (ROB)**

Monsieur le Président débute la présentation du rapport d'orientations budgétaires avec une synthèse du Compte Financier Unique (CFU) de l'année 2024 avec le résultat de clôture de l'exercice faisant apparaître un excédent sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

Il poursuit en présentant le scénario proposé pour l'année 2025 qui tient compte d'hypothèses en termes d'évolution des effectifs du personnel, de qualité du service public sur les ALSH, de gestion prévisionnelle des emplois et du développement des compétences, de pérennisation des actions et événements mis en place dans le cadre de la CTG et des Cytises.

Monsieur le Président indique qu'une réflexion est en cours actuellement et qu'elle porte sur la faisabilité d'accueillir tous les enfants de Mallemort sur l'école Frédéric Mistral afin de réduire les coûts salariaux liés au double accueil mis en place sur Frédéric Mistral et Joliot Curie.

Madame REYBAUD demande si cet accueil regroupé pourrait démarrer dès le mois de juillet 2025.

Monsieur BRONDOLIN précise que Mme GENTE doit donner son accord sur ce point en sa qualité de Maire de la commune.

Monsieur INSERGUET interroge sur le point relatif au développement et mise en réseau des compétences des acteurs présenté.

Monsieur le Président laisse la parole à Mme CORSARO pour répondre à cette interrogation. Elle explique qu'il s'agit d'un projet de mutualisation des compétences présentes sur le Territoire avec par exemple la création d'un intranet intercommunal.

Monsieur WIGT demande si pour la présentation des recettes et des dépenses, il ne serait pas possible pour les prochaines versions de regrouper par sections pour plus de visibilité.

Madame CORSARO lui indique que cela sera pris en compte pour le rapport de 2026.

Monsieur INSERGUET demande si sur le budget de fonctionnement il est possible de savoir ce que représente la masse salariale en pourcentage.

Madame CORSARO lui indique que cette information pourra être communiquée à l'ensemble des membres pour le vote du budget.

Monsieur le Président termine la présentation sur l'évolution de la fréquentation des ALSH par enfant depuis 2018 et sur le prévisionnel 2025 établi sur la base d'une évolution de la tarification proposée aux familles avec la possible création de deux tranches supplémentaires au niveau de la tarification différenciée.

### **Rapport N°1 : Affectation des résultats 2024**

Monsieur le Président rappelle les chiffres relatifs aux résultats de l'année 2024 annoncés lors de la présentation du ROB et précise que chaque excédent restera sur sa section pour l'année 2025

Vote à l'unanimité.

### **Rapport N°2 : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024**

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le président peut assister à la discussion portant sur l'approbation du CFU mais qu'il doit se retirer au moment du vote.

Il précise qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouveau Président de séance à minima pour le vote de cette délibération.

Madame REYBAUD est désignée pour être Présidente. Toutefois, le quorum n'étant pas maintenu, le vote doit être reporté à la prochaine séance.

## **QUESTIONS DIVERSES**

/

**Prochain comité :**

Mardi 15 avril 2025, en mairie de Charleval.

Fin de la séance à 19h50

La Secrétaire de Séance  
Jessica CHANU



Le Président  
Philippe GRANGE

